ANGERS

Les grandes heures de la Maine

Tour de la Haute-Chaîne, quai Ligny, première navigation à la vapeur : voici détaillées les riches heures de la Maine.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Après l'histoire de la Maine donnée sous forme de synthèse dimanche dernier, voici ses « riches heures » sous forme d'éphéméride.

IIe siècle av. J.-C. (vers le milieu du) : Les Andes ont leur principal oppidum sur le promontoire schisteux qui domine la Maine.

590 : Première mention d'un pont à Angers.

873 : Charles le Chauve délivre la ville occupée par les Normands. Selon la tradition, il aurait détourné en partie le cours de la Maine en faisant creuser un canal, appelé par la suite canal de la Tannerie (actuels boulevards Henri-Arnauld et du Ronceray).

Souvenir des inondations du 2 décembre 1910, série de cartes postales avant massicotage, Valentin Laroute.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 26 FI 40.

Construction du quai de la Poissonnerie

1028-1039 (vers) : Un pont de pierre remplace le pont de bois à l'instigation du comte d'Anjou.

1170 (vers) : Henri II Plantagenêt fait bâtir un barrage sur la Maine pour accueillir des moulins-bateaux, car ceux des Grands Ponts sont trop peu nombreux. Il le donne à l'hôpital Saint-Jean en 1181. C'est le futur pont des Treilles.

1175-1180 (vers) : Sur les berges de la Maine et à flanc de coteau, fondation de l'hôpital Saint-Jean.

1415 : Construction de la tour de la Haute-Chaîne.

1518 : Combat naval donné en l'honneur de François Ier.

1556 : Creusement du port Ayrault.

1566 : Un quai est commencé, à hauteur de l'actuelle place de la Poissonnerie.

1630, 1691, 1758 : Projets de quais pour la rive gauche, depuis le port Ayrault jusqu'au port Ligny.

1663, 1711 : Le pont des Treilles est en partie ruiné par les inondations. Il n'est pas rétabli.

1789 (23 février) : Le cahier de doléances des marchands de bois et voituriers par eau réclame les quais depuis si longtemps projetés.

1791-1806 : Construction du quai de la Poissonnerie, baptisé quai Bonaparte, puis quai Royal, National et René-Bazin. Il n'est achevé que vers 1819-1820.

1807 : Le Grand Pont d'Angers - futur pont de Verdun - est débarrassé de ses dernières maisons, à l'exception de deux d'entre elles. La dernière est démolie en 1837.

1822 : Première navigation à la vapeur entre Nantes et Angers. Le service régulier par bateau à vapeur cesse en 1893.

1831-1842 : Construction du principal quai, le quai Ligny. Les immeubles sont quasi achevés en 1854.

1838-1839 : Mise en service successive des ponts de la Basse-Chaîne et de la Haute-Chaîne.

1842-1847 : Construction de l'abattoir dans les prairies d'Aloyeau, face au pont de la Basse-Chaîne. L'abattoir est reconstruit en 1907-1910 et démoli en 1991.

1846-1847 : Reconstruction du pont du Centre.

1848-1854 : Construction du quai des Luisettes (quai Gambetta), point de départ d'un nouveau quartier, Thiers-Boisnet, à l'emplacement d'anciennes prairies où poussent des saules appelés luisettes, dans le parler local.

1850 (16 avril) : Le pont suspendu de la Basse-Chaîne s'écroule au passage du 3e bataillon du 11e Léger, faisant 225 victimes. Le pont est reconstruit en pierre entre 1851 et 1856.

1853 : Fondation de la Société départementale des régates de Maine-et-Loire, première société de sport nautique du département.

1856 (juin) : Grandes inondations de la Loire et de la Maine.

1862 : Début des travaux d'exhaussement des bas quartiers de la rive gauche (quartier de la Poissonnerie), pour les protéger des inondations.

1863-1865 : Comblement du canal de la Tannerie, transformé en boulevard, dénommé Henri-Arnauld en 1869.

1866 (10 novembre) : Inauguration du cirque-théâtre, place Molière, démoli en 1962.

1869-1870 : Ouverture du boulevard Ayrault à l'emplacement du port du même nom.

1869-1870 : Création de la cale de la Savatte.

1872-1878 : Construction du quai des Carmes.

1877-1885 : Quai des Arts (actuel quai Monge) et remblaiement de la boire Saint-Jean pour former la place La Rochefoucauld.

1883-1885 : Construction du chemin de halage entre Angers et Bouchemaine.

1897 : Naissance de l'Ablette angevine, société de pêche.

1898 : Fondation de l'Union de la voile et vapeur d'Angers (UVVA), devenue le Cercle de la voile d'Angers en 1953.

1907 : Première traversée d'Angers à la nage.

1910 (novembre-décembre) : Grandes inondations. Les eaux atteignent leur maximum le 2 décembre : 6,63 m au pont de Verdun.

1918-1921 : Construction d'un quai insubmersible dans la partie aval du quai Gambetta.

1919 (septembre)-1932 : Construction du quai Félix-Faure.

1938-1940 : Quai du Roi-de-Pologne.

1949-1951 : Reconstruction du pont de la Haute-Chaîne.

1956 (avril) : Le dernier bateau-lavoir cesse son activité.

1956 (16 août) : Ouverture du boulevard du Bon-Pasteur.

1957-1962 : Reconstruction du pont de la Basse-Chaîne.

1969-1978 : Création du plan d'eau et de la zone de loisirs du Lac de Maine dans les prairies d'Aloyeau.

1970-1979 : Démolition des immeubles du quai Ligny, remplacés par la voie sur berge dont la construction s'achève par l'inauguration de l'esplanade Ligny en juin 1986.

1973 (20 décembre) : Ouverture du pont de l'Atlantique.

1975-1976 : Aménagement d'un port de plaisance, cale de la Savatte.

1984 (mars) : Le port sablier quitte la cale de la Savatte.

1988-1989 : Lancement du cinquième pont, le pont Jean-Moulin, inauguré le 13 juillet 1989.

1992-1994 : Construction du seuil en Maine pour pallier le manque d'eau dans le bassin de la Maine.

1993-2001 : À l'emplacement de l'ancien abattoir, naissance du nouveau quartier du Front-de-Maine, dominant le quai Éric-Tabarly aménagé en 1997-1998.

1995 (janvier-février) : Grandes inondations. La Maine dépasse son niveau de 1910.

2004 (2 novembre) : Pose de la première pierre du théâtre Le Quai. Inauguration le 28 juin 2007.

2008 (24 avril) : Mise en service du pont du contournement autoroutier d'Angers par l'A 11.

2010 (15 octobre) : Inauguration du pont Confluences.

2019 (29 juin) : Inauguration du pont des Arts-et-Métiers pour la 2e ligne de tramway et de l'esplanade Cœur-de-Maine.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique « Autour de l'eau » avec les bains chauds Valdemaine. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Devant les fours à chaux, les Grands Moulins

Grands Moulins d'Angers, vus en direction des abattoirs, avenue Jean-Joxé, août 1971.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. R. BRISSET, 9 FI 6 961

Installés devant les fours à chaux, les Grands Moulins d'Angers ont concentré toute l'activité de minoterie d'Angers, où jadis œuvraient un grand nombre de moulins à eau et à vent. Le premier bâtiment est construit vers 1849-1850 par René Dugrès, exploitant des fours à chaux voisins qui voulait donner une nouvelle importance à son industrie et utiliser sa propriété. Une machine à vapeur de la force de 30 chevaux, alimentée par seize fours à coke, fait mouvoir six meules.

En 1864, l'usine – agrandie par le nouveau propriétaire Benjamin Legueu – s'étend sur 420 m² et cinq étages. Au rez-de-chaussée et au premier étage se trouve la machine à vapeur, nettoyeurs et bluterie sont au 2e étage, neuf blutoirs encore au 3e étage. Le reste du bâtiment est occupé par les magasins. À vendre en 1879, l'établissement est alors appelé « minoterie à vapeur des Bouches de la Sarthe ». Un canal le met en communication directe avec la Maine. La minoterie est composée de dix paires de meules et d'un moulin à vent de deux paires de meules. L'ensemble comprend de vastes servitudes, des bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, grand verger, terres adjacentes.

De nouveaux agrandissements sont effectués en 1901 par Belin utilisant le béton armé système Hennebique. Le nouveau propriétaire du moulin en 1919, Joseph Ernest Boulvert, crée pour l'exploiter la société anonyme à participation ouvrière « Les Grands Moulins d'Angers ».

Les Grands Moulins sont ensuite exploités par le Comptoir central de la Meunerie, par la Coopérative de semences et de meunerie de l'Anjou, le Comptoir central agricole, puis le Syndicat agricole d'Anjou. 600 quintaux pouvaient être moulus par jour, pour une production de farine de blé essentiellement. L'entreprise figure pour la dernière fois dans l'annuaire téléphonique de 1977. Les bâtiments sont démolis en 1984.

S.B.

Les bâtiments ont été démolis en 1984.

PHOTO : CO - LAURENT COMBET

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Découvertes à propos de la charte de Louis XI à Angers

Les deux exemplaires de la charte de création de la mairie d'Angers ont été restaurés à l'occasion de leur présentation à l'exposition du 550e anniversaire, au RU-Repaire urbain. C'est sur cette restauration que nous voulons donner quelques détails.

Les deux exemplaires étaient primitivement conservés à l'hôtel de ville, aux Archives municipales. Célestin Port les signale à la première page de son « Inventaire analytique des archives anciennes de la mairie d'Angers », publié en 1861 : « *Deux exemplaires originaux... parchemin de 1,20 m sur 0,70 m, en mauvais état, jadis scellés en cire verte sur lacs de soie rouges et verts* ». En 1878, il les évoque de nouveau dans son « Dictionnaire historique » de Maine-et-Loire : « *Il en existe à la mairie deux exemplaires originaux, dont un encadré dans le cabinet du secrétariat.* » Entre 1861 et 1878, l'un des exemplaires a donc dû être restauré pour encadrement. Il s'agit très certainement de celui conservé à la Bibliothèque municipale : le parchemin a été cousu sur une toile de montage et le scellement restitué. Ce cadre a été donné par la mairie à la Bibliothèque en 1897, tandis que le deuxième exemplaire restait aux Archives. Mais l'affaire se complique : en 1883, un troisième exemplaire est retrouvé dans les greniers de l'hôtel de ville par l'archiviste Louis Aubert. Qu'est devenue cette découverte ? On ne sait. Là où l'affaire se corse encore, c'est qu'à la faveur de la restauration du document, Marc-Édouard Gautier, directeur de la Bibliothèque municipale, a étudié le sceau de l'exemplaire encadré autrefois au secrétariat de l'hôtel de ville. Nouvelle stupéfiante, qu'il a révélée au colloque du 6 février dernier : ce n'est pas un sceau de Louis XI (1461-1483), mais d'Henri II (1547-1559), enveloppé dans une « boîte » ronde découpée dans un ancien acte notarié en parchemin, de la fin du XVIe siècle. Une forgerie du XIXe siècle, sans aucune rigueur scientifique, pour restituer toute sa noblesse à une charte dont le sceau avait disparu. Pour l'exposition du 550e anniversaire, chaque charte a été restaurée, des interventions discrètes, sans aucune restitution ! Pour l'exemplaire conservé aux Archives patrimoniales, restauré par la Reliure du Limousin : léger brossage au pinceau chinois, gommage sélectif des zones non manuscrites, détente et assouplissement du parchemin en chambre Lascaux à humidification contrôlée, mise à plat, consolidation des zones fragilisées par pose au verso de doublages localisés de papier japonais teinté ou de peau de baudruche.

S.B.

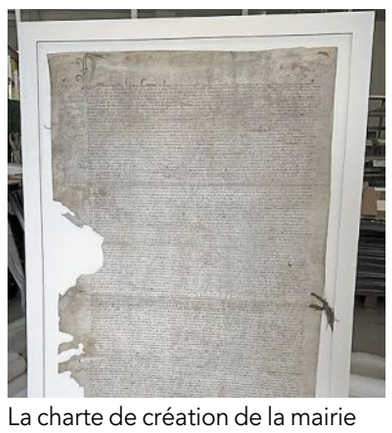

La charte de création de la mairie d'Angers.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES D'ANGERS

ÇA S'EST PASSÉ LE 16 FÉVRIER 2000

Le chantier du multiplexe

Dans son édition du jour, Le Courrier de l'Ouest évoque le démarrage du chantier du multiplexe, dont « la première pierre devrait officiellement être posée à la mi-mars par le maire Jean-Claude Antonini et le PDG de Gaumont, Nicolas Seydoux », relate alors le journaliste Tristan Blaisonneau.

« Le planning normal est respecté, précise Gaumont. L'hypermarché du cinéma devrait officiellement ouvrir ses portes en décembre ».

« Le projet est énorme », détaille le quotidien, « et sa réalisation se fera en deux tranches. Le multiplex Gaumont d'Angers, un des rares en France à être implantée en plein centre-ville, offrira donc à terme, aux cinéphiles, seize salles regroupant 3 400 fauteuils et quatre séances par jour. Le rez-de-chaussée comptera quant à lui cinq salles de petite et moyenne capacité, un grand hall largement vitré et tourné vers la Maine, sans oublier l'accueil, la billetterie, un glacier, un café et un restaurant ».

« En février 2001, l'étage sera ouvert avec sept salles de plus grande taille », poursuit le journaliste.

« Deux mois plus tard, en avril, un parc aérien de stationnement de 300 places sera aménagé au bout du bâtiment côté ville. La seconde tranche sera ensuite réalisée plus ou moins rapidement selon l'évolution de marché cinématographique. Ce chantier de 100 MF devrait générer une centaine d'emplois ».

Mireille PUAU